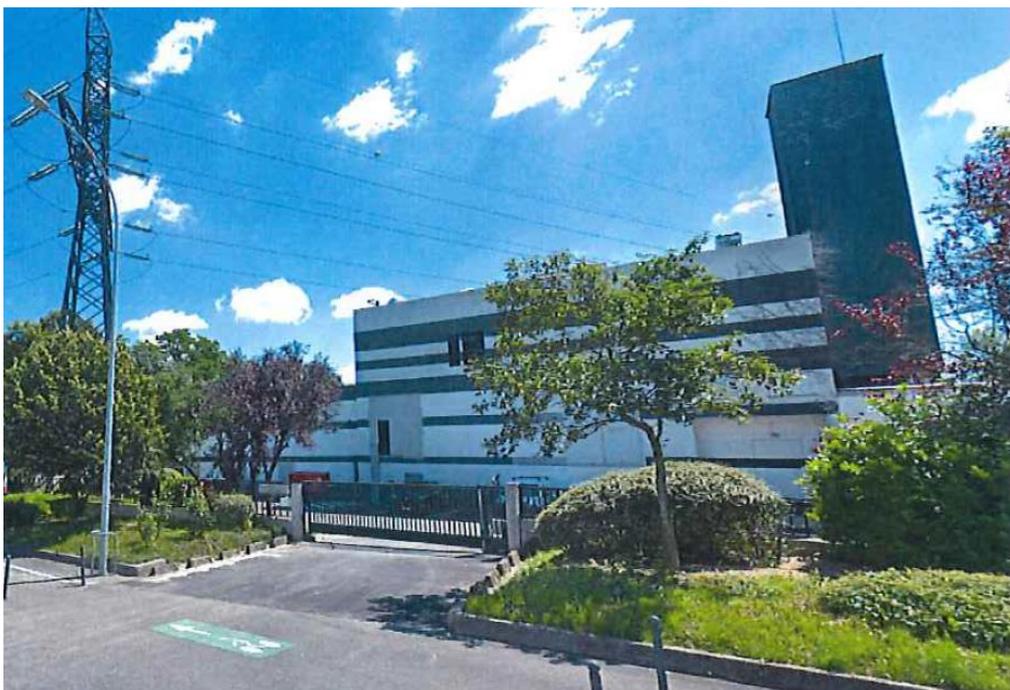




**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CREATION D'UN
RESEAU DE GEOTHERMIE
GESTION ET EXPLOITATION DES RESEAUX DE PRODUCTION,
DE DISTRIBUTION ET DE LIVRAISON D'ENERGIE CALORIFIQUE
SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE
GRIGNY ET VIRY-CHATILLON**

Compte Rendu Annuel d'Activités Financières

Exercice 2023



Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le



ID : 091-219102860-20241125-DEL_2024_121-DE

1 Table des matières

1	Compte rendu financier	4
➤	Voir annexe 4.12 – Liasse fiscale.....	4
1.1	Compte annuel de résultat de l'exploitation	4
1.1.1	Au titre de l'exercice 2023	4
1.1.1.1	Compte de résultat 2023	4
1.1.1.1.1	Analyse des produits	6
1.1.1.1.2	Analyse des charges.....	8
1.1.1.2	Bilan et tableau de financement	15
1.1.2	Au titre du prévisionnel 2024.....	19
	Il est présenté le budget 2024 tel que prévu dans le CEP de l'avenant 4,. Le budget est en cours d'actualisation à la date de production de ce rapport :.....	19
1.2	Situation des biens et immobilisations au 31 décembre 2023.....	21
2	Inventaire des biens de retour, biens de reprise et biens propres au 31 décembre 2023	21
➤	Voir annexe 4.15– Inventaire.....	21
2.1	Plan de dépenses prévisionnelles de gros entretien et renouvellement.....	21

1 Compte rendu financier

➤ Voir annexe 4.12 – Liasse fiscale

1.1 Compte annuel de résultat de l'exploitation

1.1.1 Au titre de l'exercice 2023

L'exercice comptable court du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général 2014 issu du règlement de l'ANC n°2014-03, modifié par le règlement 2016-07 qui s'applique de droit aux SPL régies par la loi de mai 2010.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

Pour faire face à ses obligations de délégataire telles qu'elles ressortent de l'article 20 du contrat de DSP, la société a doté une provision pour gros entretien et renouvellement (GER) sur les immobilisations conformément au Plan Comptable des entreprises concessionnaires de service public.

Aucun changement de méthode n'est survenu sur l'année 2023.

1.1.1.1 Compte de résultat 2023

Pour l'exercice 2023, les charges s'élèvent 16 687 K€ et les produits à 16 864 K€, soit un résultat de 176 K€, portant le résultat cumulé depuis le début du projet à 1 553 K€.

Par rapport au budget inscrit au CEP pour l'année 2023, le résultat de l'exercice présente :

- Un écart positif de 1 017 K€ euros sur les charges (décaissées et calculées)
- Et un écart négatif de 1 978 K€ sur les produits prévisionnels.

Le résultat est bénéficiaire de 176 K€, et présente un écart négatif de 2 390 K€ avec le résultat prévisionnel. Les principales évolutions sont expliquées ci-après.

Le résultat de l'année 2023 comparé au compte d'exploitation prévisionnel 2022 issu du Plan affaire Act au contrat de DSP se présente comme suit :

I. COMPTE DE RESULTAT	Réel 2022	Réel 2023	Budget Plan Affaire Act. 2023	Ecart Budget PA / Réalisé
	N8	N9	N9	
CHIFFRE D'AFFAIRES	11 913	11 884	13 862	-1 978
Ventes et abonnements	8 577	11 878	4 440	7 438
Extensions	3 337		8 322	-8 322
Droits de raccordement			0	0
Quotas			0	0
<i>MWh vendus</i>	109	125	213	213
<i>En €HT /MWh</i>	109,29	95,23	59,90	59,90
<i>En € TTC /MWh</i>	115,30	100,47	63,20	63,20
Transfert de charges	0	0	1 100	-1 100
Remboursement assurance	0	6	0	6
CHARGES D'EXPLOITATION DECAISSEES	9 939	10 966	8 189	2 777
P1	6 741	7 602	4 223	3 379
Gaz d'appoint	5 195	4 448	1 669	2 780
Electricité géo	563	1 061	1 255	-194
Fioul	0	0	0	0
Import de chaleur	983	1 574	1 020	554
Quotas CO ²	416	519	280	239
P2 entretien courant	1 719	1 988	2 677	-689
Electricité réseau	0	0	60	-60
Contrôles réglementaires	35	66	67	-1
Inhibiteur de corrosion	0	0	0	0
P2 Puits	0	0	0	0
Gestion exploitation P2	1 448	1 613	1 797	-183
Gestion exploitation P3	195	256	592	-336
Véhicules	0	0	0	0
Outillage	0	0	0	0
Eau	5	9	7	2
Fournitures et consommables	0	0	0	0
Dépenses d'entretien	7	21	25	-4
Contrôle réglementaire	16	7	118	-111
Locations postes GRT Gaz	13	14	12	3
Réseau et GTC	0	0	0	0
Entretien électrique	0	0	0	0
PAC	0	0	0	0
P2 autres charges	1 479	1 375	1 289	87
Assurances SAFE	0	17	0	17
Autres assurances	134	201	155	46
Administration générale, CAC, loyer, etc.	620	720	446	274
Prestation AMO	118	124	302	-177
Impôts locaux	418	32	89	-57
C3S	0	0	0	0
Frais de contrôle de la concession	189	202	290	-88
Redevance terrain	0	78	6	72
P3 grosses réparations et renouvellement	0	0		

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 974	919	5 673	-4 754
CHARGES CALCULEES	858	-279	1 480	-1 760
DOTATIONS AUX PROVISIONS	141	984	106	878
REPRISES SUR PROVISIONS	0	-2 358	0	-2 358
AMORTISSEMENTS	716	1 095	1 374	-279
Premier équipement (+)	1 231	1 757	2 175	-417
Amortissement des subventions d'équipement (-)	-515	-663	-801	138
Sorties GGR2	0		0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 117	1 198	4 193	-2 995
Charges financières emprunt LT	-329	-1 019	-589	-430
Apports en compte courant	1	-15	0	-15
Charges de cautionnement	0	0	-66	66
Emprunts complémentaires	0	0	0	0
Produits financiers	13	71	0	71
Resultat financier	-315	-963	-654	-308
RESULTAT AVANT IMPOT	802	235	3 538	-3 303
Charges exceptionnelles	10	0		0
IMPOT SUR LES SOCIETES	198	59	966	-907
RESULTAT NET	594	176	2 572	-2 396

Les documents sont disponibles :

- Voir annexe 4.12 – Liasse fiscale Comptes Annuels 2023

1.1.1.1.1 Analyse des produits

Recettes liées à l'exploitation de la DSP

À la suite de la mise en service des réseaux sur l'exercice 2017 et la livraison des premières phases de l'extension, la SPL SEER a facturé, au titre de l'exploitation de la DSP, 11 884 K€ de produits pour l'exercice 2023 qui se décompose de la façon suivante :

- 6 768 K€ au titre de la consommation (contre 7 577 K€ en 2022 en 2022 lié d'une part au niveau des indices de révision des prix et d'autre part à une augmentation des consommations en volume de 16 184 MWh)
- 5 110 K€ au titre des URF (Unités de Répartition Forfaitaire) (contre 4 336 K€ en 2022 lié à une augmentation du nombre d'URF en corrélation avec les mises en service de l'exercice précédent en année pleine, ainsi qu'aux nouvelles mises en service)

La facturation mensuelle peut se résumer comme suit :

Synthèse Evolution de la facturation (En €)

	2022		2023		Var.		Var. %	
	Mois	Cumulée	Mois	Cumulée	Mois	Cumulée	Mois	Cumulée
Janvier	1 354 043	1 354 043	1 929 683	1 929 683	575 640	575 640	43%	43%
Février	1 197 000	2 551 043	1 334 176	3 263 859	137 177	712 817	11%	28%
Mars	1 064 255	3 615 298	1 253 963	4 517 822	189 707	902 524	18%	25%
Avril	1 143 758	4 759 056	1 199 726	5 717 548	55 968	958 492	5%	20%
Mai	641 709	5 400 765	710 784	6 428 333	69 075	1 027 567	11%	19%
Juin	332 765	5 068 000	530 366	6 958 699	863 131	1 890 698	-259%	37%
Juillet	546 864	5 614 864	536 319	7 495 018	-	1 880 154	-2%	33%
Août	585 636	6 200 499	502 438	7 997 456	-	83 198	-14%	29%
Septembre	720 070	6 920 569	534 445	8 531 901	-	185 624	-26%	23%
Octobre	440 258	7 360 827	657 899	9 189 800	217 641	1 828 972	49%	25%
Novembre	1 323 304	8 684 131	1 249 166	10 438 965	-	74 138	-6%	20%
Décembre	1 978 553	10 662 685	1 417 911	11 856 877	-	560 642	-28%	11%
	10 662 685	10 662 685	11 856 877	11 856 877	1 194 192	1 194 192		

Les recettes liées à l'exploitation de la DSP sont inférieures de 1 978 K€ par rapport aux CEP de l'avenant 4, cet écart s'expliquant par la consommation espérée qui n'a pas été atteinte (mise en chauffe tardive novembre au regard des températures extérieures clémentes, limitation de la température dans les logements et bâtiments publics, retard dans le raccordement prévisionnel des prospects : certains contrats gaz ayant été résignés sur ds période ou le prix du PEG était bas ce qui a rendu la commercialisation difficile).

L'analyse globale entre le périmètre du premier établissement et l'extension, en quantité et en prix unitaire peut se résumer comme suit :

	Variation 2023/2022 (Valeur)	Variation 2023/2022 (%)	Relevé 2023	Relevé 2022
Réseau de chaleur total				
Abonnements (URF)	29 151,42	14%	239 002,01	209 850,59
Abonnements (K€)	774 K€	18%	5 110 K€	4 336 K€
Consommations (MWh)	16 184,34	15%	125 194,87	109 010,53
Consommations (K€)	(804) K€	-11%	6 768 K€	7 572 K€
Focus 1^{er} établissement (mises en service antérieures à 2022)				
Abonnements (URF)	794,77	0%	163 910,00	163 115,23
Abonnements (K€)	317 K€	9%	3 923 K€	3 367 K€
Consommations (MWh)	-2 371,03	-3%	73 799,73	76 170,76
Consommations (K€)	(1 619) K€	-31%	3 585 K€	5 204 K€
Raccordements 1^e extension				
Abonnements (URF)	28 356,65	61%	75 092,01	46 735,36
Abonnements (K€)	218 K€	22%	1 187 K€	969 K€
Consommations (MWh)	18 555,37	57%	51 395,14	32 839,77
Consommations (K€)	815 K€	34%	3 183 K€	2 368 K€

La progression en volume sur 2023 s'explique principalement par l'année pleine à Saint-Hubert, la mise en service n'ayant été réalisée qu'en novembre 2022. Les différents raccordements de l'exercice ont également contribué à compenser la variation du prix. En effet, l'effet prix, lié à la variation des indices a induit une baisse de 22% de la facturation sur les consommations.

Les consommations sur l'exercice ont augmenté de 13% ~~seulement~~ avec deux phénomènes :

- Réduction de la consommation sur le 1er établissement de 3% soit une réduction de la puissance délivrée de 2 300 MWh. Cette réduction est liée aux conditions climatiques et aux mesures de limitation instaurées en raison de la crise énergétique (décalage de la date de chauffe...)
- Progression des consommations au titre des raccordements de l'extension de 18 555 MWh

Les prix ont diminué de 22% en fonction des formules d'indexation et notamment du fait de l'évolution du prix du PEG.

Le prix du MWh consommé est de 79,59 € contre 100,68 € en 2022.

Autres recettes

Aucune recette diverse ou accessoire à l'activité n'a été enregistrée sur l'année 2023.

Droits de raccordement

Aucun droit de raccordement n'a été perçu sur l'année 2023 ou sur les années antérieures.

1.1.1.1.2 Analyse des charges

Le contrat de DSP supporte les charges directes et indirectes qui sont nécessaires à sa bonne exécution.

Les charges directes imputées sur le contrat de DSP sont reprises dans les différents postes composant le compte annuel de résultat de l'exploitation annexé au présent rapport.

L'ensemble des produits de la SPL SEER provenant de l'exploitation de la DSP, l'ensemble des charges supportées sont reprises dans le contrat de DSP soit 16 687 K€.

Charges P1

Du 1er janvier au 31 décembre 2023, ces charges se sont élevées à 7 602 K€ (contre 7 157 K€ euros en 2022). Ces charges se décomposent de la façon suivante :

	2022	2023	Variation
Gaz	5 195	4 448	-747
Electricité géothermie	563	1 061	498
Import chaleur (ENRIS)	983	1 574	591
Quotas CO ²	416	519	104
Total Consommation P1	7 157	7 602	446

Le coût du P1 est plus élevé de 446 K€ par rapport à 2022, ce qui s'explique par :

- L'augmentation en volume d'achat du gaz, partiellement absorbé par l'évolution du prix du PEG au cours de l'exercice.
- La consommation d'électricité est quant à elle en légère progression par rapport à 2022, lié notamment à l'exploitation du GGR2.

Les charges de P1 sont supérieures de 3 379 K€ par rapport au CEP 2023, en lien avec les anticipations de prix et de volume.

Charges P2 – Entretien Courant

Les charges liées à la consommation P2 s'élèvent à 1 988 K€ en 2023. Ces charges sont principalement composées de 1 643 K€ liés à l'assistance à la gestion de l'exploitation du réseau de chaleur et 118 K€ de dépenses relatives aux contrôles réglementaires et à l'entretien.

L'assistance à la gestion de l'exploitation se décompose selon deux prestations :

	2022	2023	Variation
Rougnon - Prestation P2	1 448	1 613	166
Rougnon - Prestation P3	195	256	61
Gestion exploitation	1 643	1 870	227

L'augmentation de la gestion de l'exploitation s'explique par l'augmentation du périmètre d'intervention suites aux extensions conformément au marché passé avec le groupement : le contrat ROUGNON-CORIANCE a été avenanté afin de prendre en compte l'exploitation des nouvelles sous-stations alimentées et mises en service à Fleury-Merogis début 2022 et Sainte-Geneviève des Bois à compter de fin 2022.

Sur 2023, les dépenses d'entretien sont de 21 K€, ce montant concerne des dépenses courantes. Une partie de ces dépenses a donné lieu à remboursement d'assurance à hauteur de 6 K€.

	2022	2023	Variation
Dépenses d'entretien	7	21	14

Entretien courant	7	21	14
-------------------	---	----	----

Les contrôles réglementaires correspondent pour 66 K€ au suivi de la boucle géothermale par Géofluid et pour 7 K€ à pour des contrôles annuels des fichiers à transmettre à la DRIEE et les quotas de CO2, sur des analyses amiante, des dépenses pour le montage de l'extension (Bureaux Véritas, Batexpert).

Les charges liées au P2 - Entretien courant sont globalement inférieures à celles prévues au CEP au titre de l'exercice 2023 (2 677 K€ au budget contre 1 988 K€ réalisé). Cette économie provient essentiellement du budget P3 et du budget des contrôles réglementaires, surévalués dans le CEP.

Charges P2 – Autres Charges

Les autres charges s'élèvent à 1 375 K€ au 31 décembre 2023 contre 1 063 K€ en 2022. Ces charges se décomposent comme suit :

- **Des dépenses relatives aux contrats d'assurance pour 218 K€** (contre 134 K€ en 2022) : ces contrats visent à couvrir les risques encourus par la nature même de l'exploitation ainsi que les dirigeants. L'augmentation entre 2022 et 2023 s'explique par le calcul de l'assurance responsabilité civile, indexée sur le chiffre d'affaires.

La décomposition des contrats est la suivante :

	2023	2022	Variation
Assurances SAF (dommage entreprise)	108	43	65
Responsabilité Civile Dirigeants	1	1	
Responsabilité Civile Entreprise	91	72	19
Protection juridique	1	1	
Multirisque professionnelle	1	1	
Fonds de Garantie Géothermie – SAF	17	16	1
Total Assurance	218	134	85

- **Des prestations d'AMO pour 124 K€** (+ 7 K€ par rapport à 2022 liée à la révision des prix) : ces prestations concernent l'assistance à l'exploitation du réseau et des doublets, elles se décomposent comme suit :

	2022	2023	Variation
SERMET - Suivi Exploitation	69	76	7
ENRCAD - Suivi Exploitation	48	48	
Prestation AMO	117	124	7

- **Des dépenses relatives aux frais de contrôle de la concession pour 202 K€** (contre 189 K€) : le contrat de DSP prévoit le versement au délégant à compter du 1^{er} janvier 2018 d'une redevance de contrôle d'un montant fixe révisable selon l'indice SYNTEC
- **Des dépenses liées à l'administration de la SEER pour 720 K€** (+148 K€ par rapport à 2022) : Ces dépenses sont liées aux dépenses de personnels, les différentes charges externes liées aux honoraires de la SPL.

La variation entre l'exercice 2022 et 2023 s'explique principalement par les postes suivants :

- + 98 K€ sur les frais bancaires,
- - 69 K€ pour les honoraires de conseil,
- + 125 K€ pour les frais de personnel à la suite de l'internalisation de certaines fonctions (notamment recrutement d'une comptable afin de gagner en autonomie dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux logiciels de gestion) et le recrutement d'une chargée de projets.

Le détail est présenté ci-dessous :

En K€	2022	2023	Variation 2023/2022	Variation %
Achats de fournitures diverses	5	6	2	34%
Location immobilière et mobilière	19	26	+7	34%
Mise à disposition de personnel	160	170	10	6%
Honoraires de l'Expert-Comptable	73	66	-7	-9%
Honoraires du commissaire aux comptes	9	10	2	21%
Honoraires avocats	109	45	-64	-59%
Cotisation AGEMO	3	0	-3	-100%
Cadeaux	0	0	0	979%
Frais d'acte, documentation	8	14	6	69%
Frais de mission	30	10	-20	-66%
Frais bancaire	28	126	98	354%
Cotisation	12	14	2	21%
Charges externes	456	488	33	11%
Charges sociales	83	164	81	98%
Charges patronales	34	68	34	101%
Charges de personnel	117	232	115	99%
Charges diverses de gestion	0	0	0	-194%
Charges diverses	0	0	0	-194%
TOTAL	572	720	148	35%

- **Des dépenses consacrées aux impôts locaux pour 32 K€** (+ 30 K€ par rapport à 2022) : la variation de ce poste est essentiellement liée à l'impact sur les comptes 2023 de la CET.

Charges P3 – Grosses réparations et renouvellement

Aucunes dépenses de grosses réparations ou de renouvellement n'ont été faites sur l'année 2023 notamment du fait de la prise en charge par Rougnon des dépenses de P3.

Dotations et reprise des provisions

Les provisions pour gros entretien concernent les équipements exploités dans le cadre de la concession de service public du réseau de chaleur. Elles sont déterminées en fonction de plans précisant les travaux à entreprendre assortis d'une estimation de leur coût. A fin 2023, la provision s'élève à 305 K€.

Le plan global de gros entretien et de renouvellement utilisé pour le calcul de la provision figure en annexe 4.15. Il convient de noter qu'une grande part du plan de renouvellement est pris en charge par la société Rougnon dans le cadre de son marché d'exploitation, c'est pourquoi seuls les gros entretiens et renouvellements restant à charge du concessionnaire font l'objet d'une provision.

Il a ainsi été constaté une dotation de provision nette à hauteur de 83 K€.

La provision PGR de 305 K€ correspond aux travaux de re chemisage de GGR1/2/3 au terme de la concession, estimé globalement à 1 500 K€.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée prévue.

Les dépenses relatives aux doublets de géothermie et réseau de chaleur sont enregistrées dans le compte immobilisations en cours jusqu'au jour de la mise en exploitation ou de la date d'achèvement des travaux si elle est antérieure.

Les taux d'amortissement utilisés, sur le mode linéaire et fondés sur la durée d'utilisation des équipements, sont les suivants :

Doublet géothermique :	30 ans
Réseaux enterrés :	30 ans
Installation technique :	5 ans
Mobilier :	8 ans
Matériel informatique :	5 ans

Des amortissements de caducité sont constatés lorsque la durée d'utilisation des immobilisations mises en service excède celle du contrat.

Les amortissements pour l'année 2022 s'élèvent à 1 231 K€ et se décomposent de la façon suivante :

- 1 685 K€ au titre de l'usure normale par l'entité des installations ;
- 72 K€ d'amortissement complémentaire du fait de la durée de la DSP (amortissement de caducité, présenté en autres fonds propres sous la rubrique « amortissements dérogatoires).

	Date de mise en service	Valeur brute	Cumul amt. 2022	Amt. 2023	Cumul amt. 2023	Dépréc.	VNC au 31/12/2023
Mobilier	20/06/2017	1	1		1		0
Matériel info.	15/10/2020	4	1	1	2		2
Installation div.Agenct.	30/04/2021	18	1	3	4		13
Immobilisations liées au fonctionnement de la SEER		23	3	4	7	-	15
Doublet	22/12/2017	17 259	2 358	437	2 945	1 800	13 892
Triplet (MES GGR2)	01/10/2022	1 378		180			
Réseau 1 ^{er} établissement	01/10/2017	7 635	1 416	254	1 670		5 965
Raccordement Olivier de Serres	01/10/2018	156	25	5	30		126
Acquisition Chaufferie Grigny II	24/10/2018	965	145	32	177		790
Sous station La Grande Borne	01/01/2019	62	8	2	10		52
Sous station Erable II	01/10/2019	80	9	3	12		68
Sous station Collège Sonia Delaunay	01/10/2019	98	17	3	20		78
Sous station Albert Camus	01/10/2019	640	36	21	54		586
Sous station Résidence de la Theuillerie	01/10/2019	378	58	13	79		299
Climatisation Chaufferie	16/11/2020	42	27	6	33		9
Groupe maintien de pression Erable II	28/07/2020	16	16	0	16		0
Groupe maintien de pression Erable II	06/01/2020	195	13	6	19		176
Raccordement La Clarm	23/07/2021	17	1	1	2		15
Raccordement Gai Soleil	27/10/2021	55	2	1	3		52
Raccordement CPFM	01/02/2022	8 431	273	302	575		7 856
Lot D6	04/04/2022	46	1	2	3		43
Infrastructures réseau	01/11/2022	8 239	77	302	379		7 860
Extension Ris-Orangis	01/02/2022	1 883	61	67	128		1 585
Sous-station ENRIS	01/05/2022	744	18	27	45		699
Chaufferie et sous-station Saint-Hubert	01/11/2022	1 461	9	54	63		1 398
Adaptation 4 chaufferies Grande Borne	01/01/2023	104		4	4		100
Adaptation chaufferie Saint-Hubert et sous-stations	01/09/2023	20					20
Fibres sous-stations Saint-Hubert et gymnase Albert Camus	01/01/2023	134		5	5		129
Linéaire et SST 107 à 109	01/03/2023	281		9	9		272
Centre nautique Sainte-Geneviève des Bois	01/04/2023	453		13	13		440
Résidence Les Aunettes	01/05/2023	128		3	3		125
Linéaire et SST 112 à 124	01/10/2023	3 151		30	30		3 131
Immobilisations liées à l'exploitation		54 053	4 570	1 752	6 327	1 800	45 926
Total immobilisation		49 803	4 573	1 756	6 334	1 800	45 941



Les reprises annuelles de subventions publiques sont comptabilisées en résultat sur la durée de la DSP ou la durée de vie de l'immobilisation si celle-ci est plus courte et au prorata des dépenses réalisées. La part de subventions sur les dépenses à venir et non immobilisées n'est pas reprise.

Le résultat exceptionnel intègre des reprises de subventions pour 663 K€.

1.1.1.2 Bilan et tableau de financement

Au 31 décembre 2022, le tableau de financement et le bilan se présente comme suit :

TABLEAU DE FINANCEMENT	Reel	Reel	Ecart	Budget Plan Affaire Act. 2023	Ecart Budget PA / Réalisé
	2022	2023	2023/2022		
Investissement de premier équipement	23 035	22 525	-510	32 707	-10 182
Distribution de dividendes			0	0	0
Remboursement de dette long terme	965	954	-11	2 547	-1 593
Mise en réserve service dette			0	0	0
Mise en réserve - cautionnement			0	0	0
TOTAL EMPLOIS	24 000	23 479	-521	35 254	-11 775
Résultat net	594	176	-418	2 573	-2 396
Charges calculées	858	-279	-1 137	1 480	-1 760
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 452	-103	-1 555	4 053	-4 156
Capital	0		0		0
Subventions d'équipement reçues	3 453	0	-3 453	9 812	-9 812
Subventions d'équipement extension notifiées	0		0		0
Subvention FSI	-1		1		0
Prêts relais subventions	14 000	-3 894	-17 894		-3 894
Emprunt long terme	9 718	30 282	20 564		30 282
Apport en compte courant d'associé	2 999	-1 994	-4 993		-1 994
Emprunt complémentaires	0		0		0
TOTAL RESSOURCES	31 621	24 290	-7 330	13 865	10 425

BILAN	Reel	Reel	Ecart	Budget Plan Affaire Act. 2023	Ecart Budget PA / Réal
	2022	2023	2023/2022		
Actif premier établissement	59 100	81 625	22 525	87 210	-5 584
Cumul amorti	-8 732	-8 131	601	-11 032	2 901
Mise en réserve 6 mois service dette	0	0	0	0	0
Mise en réserve - cautionnement	2 000	2 000	0	2 000	0
Provision créances	-104	-901	-797		-901
ACTIF NET PREMIER ETABLISSEMENT	52 264	74 593	22 328	78 178	-3 585
Capital	2 000	2 000	0	2 000	0
Réserve légale	0	30	30	200	-170
Subventions reçues	10 278	9 615	-663	26 029	-16 414
Subventions Extension notifiées	17 795	17 795	0	0	17 795
Subventions FSI	2 121	2 121	0	0	2 121
Prêt relais subvention	14 000	10 106	-3 894		10 106
Dettes long terme	30 367	59 696	29 328	53 512	6 184
Emprunts complémentaires	0	0	0	0	0
Apport en compte courant d'associé	3 004	1 010	-1 994	0	1 010
Provisions GER	222	305	82	0	305
Report à nouveau	1 377	1 524	147	3 462	-1 938
DETTES ET FONDS PROPRES	81 164	104 200	23 036	85 203	18 997
FONDS DE ROULEMENT	28 900	29 607	707	7 025	22 582
BFR	14 549	15 138	589	6 327	8 810
TRESORERIE	14 351	14 470	118	698	13 772

Le niveau de trésorerie s'élève 14 470 K€ à fin 2023 contre 698 K€ prévu au CEP, soit un écart positif de 13 772 K€. Cet écart s'explique principalement par la mobilisation complète des emprunts (y compris dette complémentaire de 6 M€) tandis que le niveau d'investissement est en deçà des prévisions pour 5,6 M€, du fait des aléas sur le projet. Il ne s'agit que de décalage dans sa réalisation.

Valorisation des immobilisations

Les immobilisations ainsi que les flux de l'exercice 2023 se décomposent de la façon suivante :

Prestation	Montant total 2023	Montant total 2022	Investissement
Frais commun réseau et doublet de géothermie	1 023	1 023	- 481
Réseau Principal	7 165	7 165	-
Extension Olivier de Serre	156	156	-
Sous-station Grande Borne	62	62	-
Chaufferie Grigny- II	965	965	-
Climatisation Chaufferie Grigny II	42	42	-
Erable II	80	80	-
Groupe maintien de pression Erable II	16	16	-
Chaufferie Erable I	195	195	-
Collège Sonia Delaunay	98	98	-
Albert Camus	640	640	-
Résidence de la Theuillerie	378	378	-
Chaufferie La Clarm	17	17	-
Sous-total Chaufferie Gai soleil	55	55	-
Réseau 1^{er} établissement	9 871	9 871	-
GGR1 et GGR3	12 069	12 069	-
GGR2	6 165	6 165	-
Construction GGR4/GGR5	23 966	8 008	15 958
Doublets	42 200	26 242	15 958
Raccordement du Centre Pénitencier de Fleury Mérogis	8 382	8 382	
Lot D6 & CTT	95	95	
Infrastructures réseau	8 239	8 239	
Extension Ris Orangis	1 883	1 883	
Sous-station Enris	744	744	
Chaufferie et sous-station Saint-Hubert	1 461	1 461	
Adaptation 4 chaufferies Grande Borne	104		104
Adaptation chaufferie Saint-Hubert et sous-stations	20		20
Fibres sous-stations Saint-Hubert et gymnase Albert Camus	134		134
Linéaire et SST 107 à 109	281		281
Centre nautique Sainte-Geneviève des Bois	453		453
Résidence Les Aunettes	128		128
Linéaire et SST 112 à 124	3 151		3 151
Centrale de géothermie Ris-Orangis	399		399
Extensions en cours	2 562	1 051	1 511
Extensions	28 036	21 855	6 181
ETUDES ET DIVERS	1 246	82	0
Divers	1 246	82	0
Total immobilisé	81 353	59 073	21 973

À la suite de l'échec Géothermique du GGR2, la société avait bénéficié d'une prise en charge à hauteur de 4 158 K euros. Le CA du 16 décembre 2020 a validé le principe d'extension du réseau de chaleur avec un fonctionnement en triplet du doublet initial et une mise en service du GGR2 en mode dégradé durant l'année 2022, avec un investissement de remise en exploitation de 1 372 K€. Le GGR2 figure donc à l'actif pour une valeur de 6 165 K euros, dépréciée à hauteur de 1 800 K euros. Cette valeur a été réestimée à l'aune de la production de l'année 2023. Ce test de dépréciation sera réalisé annuellement pour tenir compte de la production réelle de ce puits.

Cautions versées

Les cautions et gages versés aux organismes bancaires d'élève à 2 000 K euros à fin 2023

	2021	2022	Variation
Gage espèce consenti à la banque ARKEA	600	600	0
Séquestre au profit de la Caisse des Dépôts	800	800	0
Gage espèce consenti à la banque Crédit Coopératif	600	600	0
Total cautions versées	2 000	2 000	0

Emprunt

Le capital restant dû sur les emprunts s'élève à 70 727 K€ au 31 décembre 2023, l'ensemble des emprunts contractualisés ayant été mobilisés.

La situation des emprunts long terme est la suivante :

Organisme prêteur	Montant initial accordé en K€	Capital restant dû au 31 décembre 2022	Montant mobilisé sur l'année 2023	Échéance remboursée sur l'exercice	Capital restant dû au 31 décembre 2023
Caisse des dépôts	6 010	4 731	0	215	4 564
Caisse des dépôts	5 990	4 783	0	219	4 516
ARKEA	2 760	1 955	0	173	1 782
Crédit Coopératif	2 760	2 108	0	173	1 935
La banque Postale	2 760	1 997	0	173	1 824
Caisse d'épargne (mandataire Arkéa, CC, LBP)	25 000	3 418	21 582	0	25 000
CDC	21 000	12 300	8 700	0	21 000
Total	66 280	31 292	30 282	954	60 621

En complément, la société a contracté un crédit-relais subventions de 14 M€, dont le solde restant à rembourser fin 2023 s'élève à 10 107 K€.

Subventions

Les subventions notifiées sont de 28 826 K€. Sur cette base notifiée, 11 032 K€ sont définitives au 31/12/2022 (investissement du premier établissement) et 15 098 K€ ont été reçues. Il reste à la clôture de l'exercice 12 919 K€ de subvention à recevoir.

	Numéro Contrat	Enveloppe budgétaire	% de dépenses	Subvention notifiée	Subvention définitive	Subvention reçues	Subvention à recevoir
Subvention FSI	Arrêté 2016-200	29 500 000	9,00%	2 655	2 121	2 121	0
Subvention ADEME Doublet	1531C0007	25 423 210	24,46%	5 110	4 433	4 433	0
Subvention ADEME Réseau	1531C0007	25 423 210	24,46%	1 109	990	990	0
Subvention Région Réseau	15007992	14 975 000	13,36%	2 000	1 488	1 488	0
Subvention Région Doublet	15006921	11 832 750	16,90%	2 000	2 000	2 000	0
Subvention ADEME - Géothermie Profonde	19IFC0161	20 439 290	17,12%	3 500		0	3 500
Subvention ADEME - Extension Réseau	19IFC0161	35 613 270	26,10%	9 295		2 602	6 683
Subvention Région – Extension	21005685	59 535 270	8,40%	5 000		2 264	2 736
				30 669	11 032	15 898	12 919

Etat des créances clients

Les créances client au 31 décembre 2023 s'élèvent à 4 354 K€ TTC et correspondent à :

- 2 990 K€ aux factures échues ;
- 1 564 K€ euros à des factures émises en janvier 2024 pour la consommation de décembre.

L'augmentation très forte des impayés et certaines antériorités importantes ont conduit la société à déprécier par prudence la créance sur certains usagers. Il a ainsi été identifié 1 858 K€ de créances douteuses, avec une dépréciation évaluée à 1 750 K€. La société s'attache, en relation avec l'EPFIF et les services de l'Etat à recouvrer ces montants.

Droits de raccordement

Aucun droit de raccordement ne figure au bilan de la société et devant être étalé dans le temps.

1.1.2 Au titre du prévisionnel 2024

Il est présenté le budget 2024 tel que prévu dans le CEP de l'avenant 4,. Le budget est en cours d'actualisation à la date de production de ce rapport :

I. COMPTE DE RESULTAT		Budget Plan Affaire Act. 2024
		N10
CHIFFRE D'AFFAIRES		12 762
Ventes et abonnements		4 440
Extensions		8 322
Droits de raccordement		0
Quotas		0
	<i>MWh vendus</i>	213
	<i>En €HT /MWh</i>	59,90
	<i>En € TTC/MWh</i>	63,20
Transfert de charges		0
Remboursement assurance		0
CHARGES D'EXPLOITATION DECAISSEES		8 180
P1		4 223
Gaz d'appoint		1 669
Electricité géo		1 255
Fioul		0
Import de chaleur		1 020
Quotas CO ²		280
P2 entretien courant		0
Electricité réseau		2 685
Contrôles réglementaires		60
Inhibiteur de corrosion		67
Gestion exploitation P3		1 802
Véhicules		594
Fournitures et consommables		7
Contrôle réglementaire		25
Locations postes GRT Gaz		118
Réseau et GTC		12
P2 autres charges		1 271
Assurances SAFE		0
Autres assurances		150
Administration générale, CAC, loyer, etc.		448
Prestation AMO		303
Impôts locaux		73
C3S		0
Frais de contrôle de la concession		291
Redevance terrain		6
P3 grosses réparations et renouvellement		

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 582
CHARGES CALCULEES	2 134
DOTATIONS AUX PROVISIONS	106
REPRISES SUR PROVISIONS	0
AMORTISSEMENTS	2 028
Premier équipement (+)	3 109
Amortissement des subventions d'équipement (-)	-1 081
Sorties GGR2	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 448
Charges financières emprunt LT	-557
Apports en compte courant	0
Charges de cautionnement	-63
Emprunts complémentaires	0
Produits financiers	0
Resultat financier	-621
RESULTAT AVANT IMPOT	1 827
Charges exceptionnelles	
IMPOT SUR LES SOCIETES	512
RESULTAT NET	1 315

1.2 Situation des biens et immobilisations au 31 décembre 2023

La SPL SEER a finalisé les travaux relatifs au premier doublet et au réseau de géothermie en 2017.

Les dépenses relatives au doublet de géothermie sont enregistrées dans le compte Immobilisations en cours jusqu'au jour de la mise en exploitation ou de la date d'achèvement des travaux. Les immobilisations ont donc été mises en service dans les comptes de la SPL SEER le 01/10/2017 pour le réseau et le 22/12/2017 pour le doublet.

Les frais communs ont été répartis au prorata des dépenses des deux équipements afin d'arriver à une valeur finale immobilisée de :

- 9 870 722 euros pour le réseau initial ;
- 16 861 159 euros pour le doublet de géothermie.

Des extensions ont été mises en service au cours des années 2019, 2020 et 2021. Les investissements réalisés sur 2019 et 2020 au titre des extensions (1 667 K€) et le rachat de la Chaufferie à la copropriété Grigny II (967 K€) ne sont pas compris dans le coût d'investissement initial du doublet et des réseaux.

L'année 2022 a vu la mise en service de nouvelles extensions, la mise en service du triplet de Grigny et le démarrage des travaux du nouveau doublet de Ris-Orangis. Pour le second établissement, les frais communs accessoires ont été imputés proportionnellement au coût des travaux.

Ces biens constituent des biens de retour à la DSP qui seront remis à titre gratuit au concédant.

2 Inventaire des biens de retour, biens de reprise et biens propres au 31 décembre 2023

➤ Voir annexe 4.15– Inventaire

2.1 Plan de dépenses prévisionnelles de gros entretien et renouvellement

	Valeur unitaire	Durée de vie des biens	Date de première acquisition
PUITS DE GRIGNY II			2017
Travaux de Work-Over sur Producteur (re chemisage)	500 K€	27	2017
Travaux de Work-Over sur Injecteur (re chemisage)	500 K€	27	2017
Travaux de Work-Over sur Injecteur (re chemisage)	500 K€	27	2017
TOTAL GENERAL	1 000 K€		

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le



ID : 091-219102860-20241125-DEL_2024_121-DE